

SAGE Etangs littoraux BORN ET BUCH

Commission Locale de l'Eau n°14

- Sanguinet – 28 janvier 2016*

Ordre du jour

- 1. Approbation du compte-rendu de la séance plénière n°13 ;**
- 2. La gestion des eaux pluviales sur le bassin d'Arcachon (SIBA);**
- 3. Présentation du plan de référence de la commune d'Aureilhan (Agence Métaphore);**
- 4. Restitution du travail sur le projet tutoré « Diagnostic et caractérisation de zones humides sur le territoire du SAGE Etangs littoraux Born et Buch et élaboration de plans de gestion » (Université de Bordeaux);**
- 5. Présentation de la vidéo du SAGE ;**
- 6. Présentation du site internet du SAGE;**
- 7. Points d'informations.**

Enjeu 1 – Préservation de la qualité des eaux

Objectif 1.4. Trouver un juste équilibre entre les usages et la préservation de la qualité des ressources en eau, et prévenir tout risque de dégradation de l'état des masses d'eau

Priorité 1

Disposition 1.4.4

Favoriser la maîtrise et l'amélioration de la qualité des eaux de ruissellement notamment via la mise en place de Schémas Directeurs de Gestion des Eaux Pluviales

- Prise en compte des problématiques de gestion des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme et par les pétitionnaires sollicitant des autorisations d'urbanisme.
- Elaboration des Schémas Directeurs de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP):
 - ↳ Priorisation des communes les plus sensibles,
 - ↳ Suivi d'un cahier des charges type (diagnostic, zonages pluviaux, adaptation du réseau et traitement avant rejet, réduction des pressions à la source ⇒ maintien de zones tampons, chaussées drainantes, etc.),
 - ↳ Informer la CLE de l'avancement des SDGEP.
- Favoriser les retours d'expériences.

Enjeu 1 – Préservation de la qualité des eaux

Objectif 1.1. Atteinte et conservation du bon état des Masses d'eau superficielles et souterraines

Disposition 1.1.4. Contribuer à préserver la qualité de l'eau du bassin d'Arcachon

Enjeu 2 – Gestion quantitative et hydraulique

Objectif 2.3. Prévenir les risques d'inondation

Disposition 2.3.1. Favoriser la maîtrise du risque d'inondation dans les zones soumises à l'influence du marnage des plans d'eau

Objectif 2.4. Favoriser une utilisation raisonnée et économe de l'eau

Disposition 2.4.1. Favoriser la mise en place de systèmes économes en eau et la réutilisation des eaux pluviales

Enjeu 3 – Protection, gestion et restauration des milieux

Objectif 3.1. Garantir le bon état hydromorphologique des cours d'eau et des plans d'eau

Disposition 3.1.5. Lutter contre les phénomènes d'érosion et d'ensablement notamment en définissant une charte des bonnes pratiques/des règles d'entretien des fossés

Objectif 3.3. Identification, préservation et restauration des zones humides du territoire

Disposition 3.3.5. Assurer la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec les objectifs de préservation/protection des zones humides

2. La gestion des eaux pluviales sur le bassin d'Arcachon



GUIDE TECHNIQUE DES EAUX PLUVIALES DU BASSIN D'ARCACHON

Une gestion à la source des eaux pluviales comme outil de protection de nos milieux



Arcachon
La Teste de Buch
Gujan-Mestras
Le Teich
Biganos
Audenge
Lanton
Andemos-les-Bains
Arès
Lège-Cap Ferret

3. Plan de référence de la commune d'Aureilhan



4. Projet tutoré « Diagnostic et caractérisation de zones humides sur le territoire du SAGE Etangs littoraux Born et Buch, et élaboration de plans de gestion »

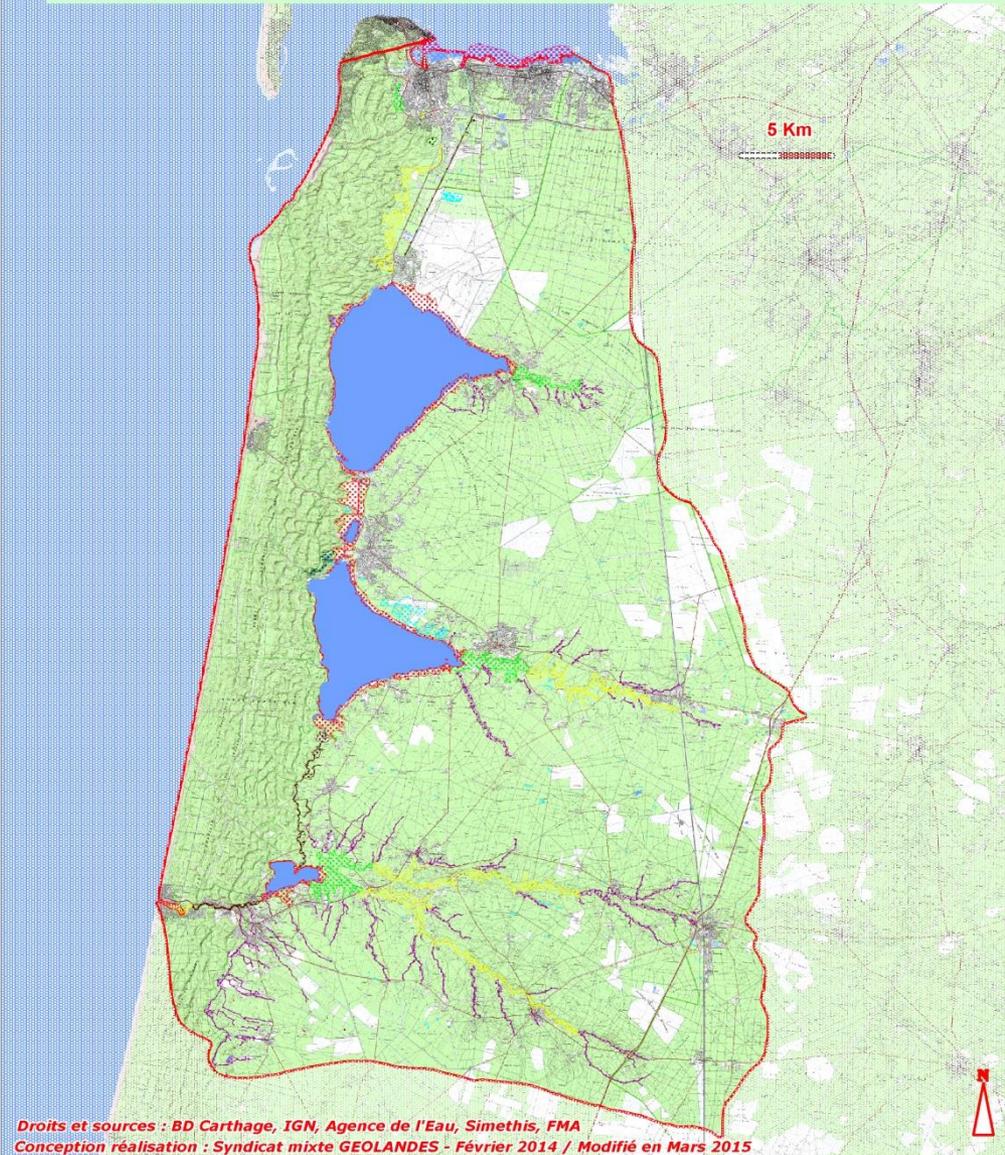


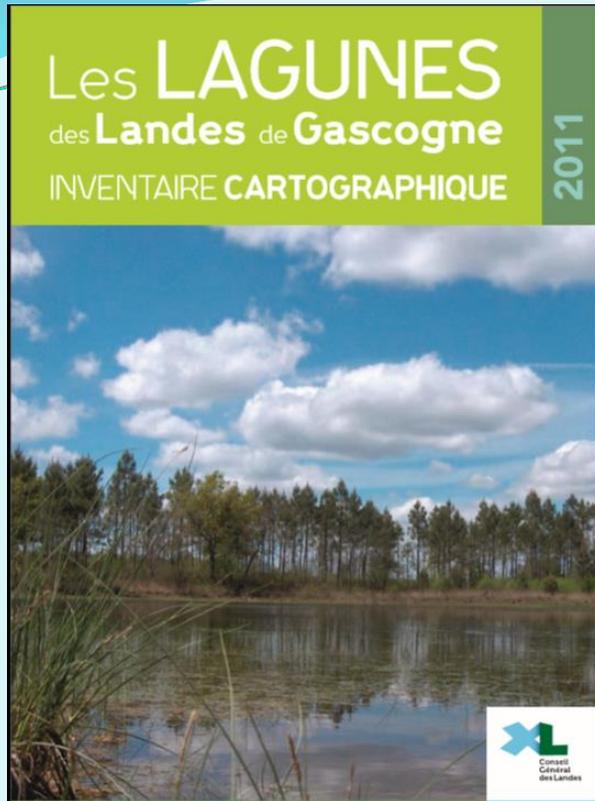
Contexte de l'étude

→ *SAGE Etangs littoraux Born et Buch*

Enjeu 3 « Protection, gestion et restauration des milieux », Objectif 3.3. Identification, préservation et restauration des zones humides du territoire.

- Disposition 3.3.1 « Affiner et compléter l'inventaire des zones humides, et caractériser leurs fonctions, leurs services rendus et leur fonctionnement »;
- Disposition 3.3.3 « Mettre en œuvre et compléter les programmes d'actions visant à protéger, gérer et restaurer les zones humides prioritaires ».





Contexte de l'étude

→ Programme départemental en faveur des lagunes, dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département des Landes :

- accompagnement technique aux propriétaires de lagunes et la mise en place de programme de restauration de site.

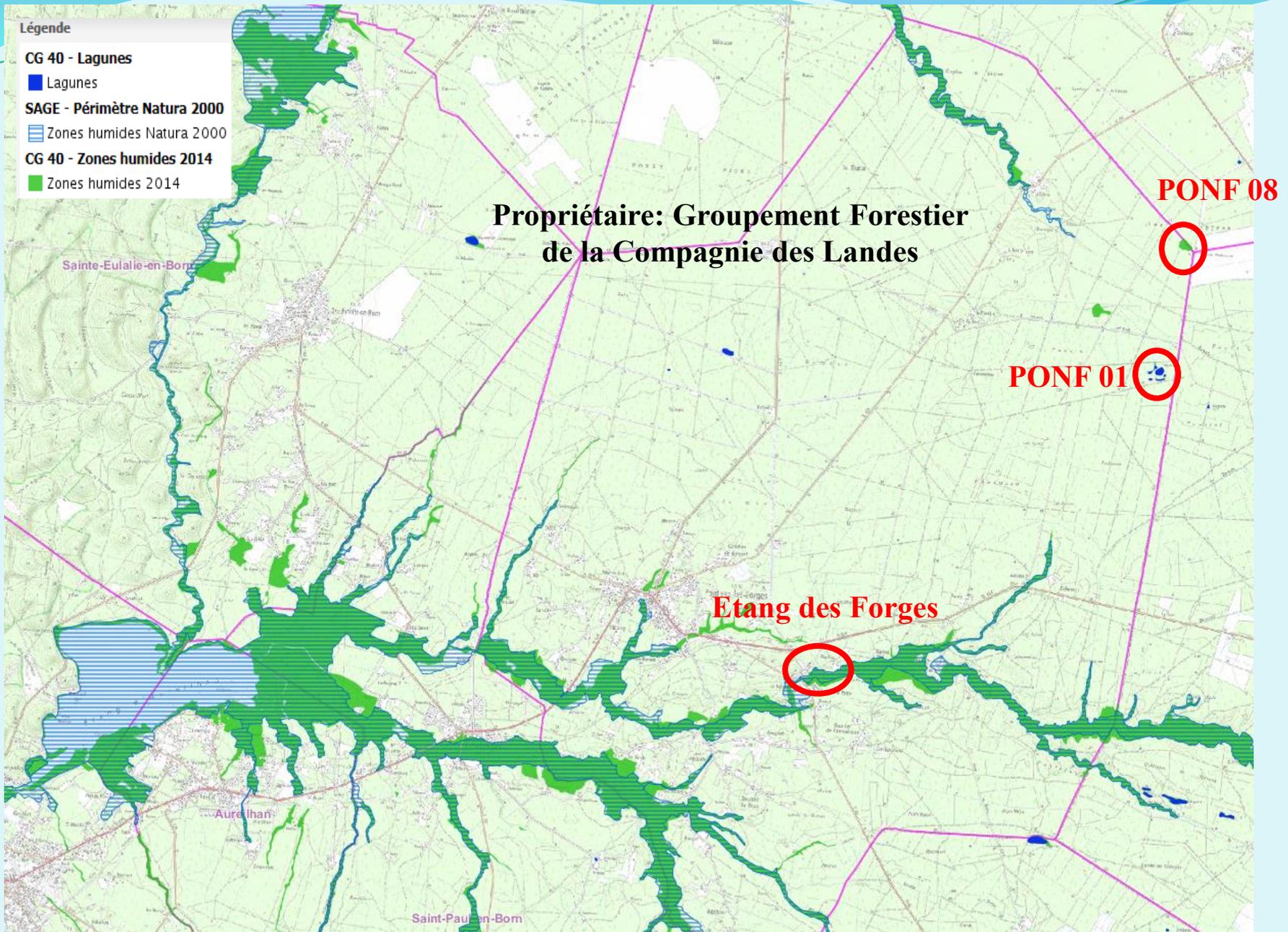
→ DOCOB « Zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch »:

- F. Améliorer les connaissances sur la biodiversité.

Objectif: améliorer la connaissance sur ces milieux et engager des programmes d'actions.



Projet tutoré : sites d'étude



Projet tutoré : sites d'étude

Etang des Forges



PONF 01



PONF 08



Méthodologie

→ 1^{ère} sortie le 11/09/2015, avec l'ensemble des étudiants du Master 2 « Sciences de la terre, Environnement et Ecologie » (STEE), spécialité « Biodiversité et Ecosystèmes Continentaux » (BEC).

→ Groupe chargé du projet « étang des Forges »: état des lieux / inventaires

- Présentation du site (localisation, bibliographie, évolution de l'étang);
- Contexte réglementaire: SAGE, Natura2000, SCOT...
- Description du milieu physique: alimentation en eau, géologie, pédologie...
- Description du milieu: cartographie des habitats et espèces, fonctions et services rendus par la zone humide;
- Evaluation des pressions exercées sur le milieu;
- Analyse des enjeux du site.

→ Groupe chargé du projet « Lagunes »: plans de gestion simplifiés

- Réalisation d'un état des lieux des sites;
- Diagnostic: évaluation de l'état de conservation des sites, et évaluation des potentialités de restauration;
- Proposition d'un programme de gestion / restauration: modalités d'intervention et de suivi, calendrier, coût et plan de financement.

→ Prospections septembre/octobre.

→ Remise des rapports en janvier 2016, réunions préalables à la CLE et validation des présentations par le Groupement Forestier de la Compagnie des Landes.

→ Présentation en classe de Master 1 le 29 janvier 2016.

5. Vidéo du SAGE



Vidéo du SAGE

- Sollicitation de l'ALPI pour réalisation et montage :
 - définition du fil conducteur,
 - prises de vues au sol, sur l'eau et aériennes (images du SIBA et du Département des Landes),
 - interview de 6 acteurs:
 - Président de la CLE du SAGE (Jean-Marc BILLAC),
 - Animatrice du SAGE (Chloé ALEXANDRE),
 - Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (Julien LAUQUÉ),
 - Fédération de Chasse des Landes (Denis LANUSSE),
 - Chambre d'Agriculture des Landes (Vincent VILLENAVE),
 - Centre de voile de Mimizan (Henri DALLACQUA).
- Film réalisé et finalisé par l'ALPI en janvier 2016.

<https://youtu.be/6lkwSPookUg>

- Perspectives: mise à disposition sur les sites internet du SAGE et des collectivités du territoire.

6. Site internet du SAGE



S.A.G.E.

ETANGS LITTORAUX BORN ET BUCH

Landes - Gironde



Rechercher

Le SAGE

Portrait du territoire

Espace documentaire et liens utiles

Cartes interactives

Galleries photos

Actualités

Enquête publique

*Enquête publique du SAGE
Votre avis est important!!*



Le SAGE est un outil de planification de la gestion de l'eau, élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE). L'ambition principale d'un SAGE vise donc à rechercher un juste équilibre entre protection des milieux et satisfaction des usages. Pour y parvenir, le SAGE définit une stratégie en fixant des objectifs d'utilisation et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau superficielles et souterraines, des milieux aquatiques et des zones humides.

Site internet du SAGE

- Projet initié en 2010: maquette graphique réalisée par l'ALPI et validé par la CLE le 18 juin 2010.
- Projet resté en suspens, rédaction d'un nouveau cahier des charges en 2015.
- Construction de l'architecture du site par l'ALPI et de la cartographie interactive par le GIP ATEgERI, et rédaction du contenu par l'animatrice du SAGE :

<http://sage-born-et-buch.fr/>

- Perspectives: lien depuis les sites internet des collectivités du territoire.

7. *Points d'information*



Enquête publique du SAGE

- Saisine du Préfet le 16 octobre 2015, suite à consultation des partenaires institutionnels.
- Signature de l'Arrêté d'ouverture d'enquête publique le 22 décembre 2015.
- Modalités de l'enquête :
 - du 3 février au 4 mars 2016 inclus,
 - mise à disposition du dossier d'enquête et permanences du commissaire enquêteur à Parentis-en-Born, Biscarrosse, Sanguinet, Mimizan, Labouheyre, La Teste-de-Buch et Gujan-Mestras,
 - insertion dans la presse + affiches dans les 27 communes du territoire,
 - avis du public sur le registre d'enquête ou sur le formulaire présent sur le site internet du SAGE : <http://www.sage-born-et-buch.fr/Enquete-publique/Donnez-votre-avis>
- Perspectives:
 - approbation définitive par la CLE à l'issue de l'enquête publique,
 - promulgation par arrêté préfectoral attendue courant premier semestre 2016.

GEMAPI

- Disposition tr 1.1 « Mettre en place une structure porteuse pour assurer la mise en œuvre du SAGE, et garantir son bon fonctionnement » et Disposition 3.1.1 « Favoriser la structuration d'un syndicat de rivières unique impliqué dans la gestion et l'entretien des cours d'eau »
 - Extension du périmètre du Syndicat mixte du bassin versant des lacs du Born : intégration des communes Girondines dans les 2 suivant l'approbation du SAGE.
 - Dispositions validées par les membres de la CLE.
 - En conformité avec les orientations du SDAGE 2016-2021 et du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) des Landes de 2011.
- Article n°64 du SDCI 33
 - « *Extension des compétences du SIBA à la compétence GEMAPI sur les rives et les bassins versants des petits cours d'eau côtiers du Bassin d'Arcachon* »
- Réunion du 19 mars 2016 à la Sous-Préfecture d'Arcachon
 - Compétence GEMAPI attribuée au Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) pour les communes de la Teste-de-Buch, Gujan-Mestras et le Teich.
- Lancement de l'étude « Dimensionnement de la compétence GEMAPI sur le bassin d'Arcachon » portée par le SIBA.

ÉVADEZ-VOUS EN ZONES HUMIDES



SORTIES NATURE

 **BISCARROSSE**

Samedi 23 janvier 2016
à Laouadie

 **MIMIZAN**

Samedi 6 février 2016
à la Maillouyère

RDV à 9h00

Renseignements et réservations au



05 58 78 37 81

05 58 80 11 20



natura2000@cdc-grands-lacs.fr



Journée mondiale des Zones humides

*Des sorties scolaires
à la demi-journée*

Evadez-vous en zones humides

*Cette brochure est destinée aux personnels et
enseignants des structures scolaires du Born.*

*Vous désirez organiser une sortie découverte
pour vos élèves dans le but de :*

- *les éveiller à la nature, la faune et la flore,*
- *Développer leur sens de l'observation,*
- *Augmenter leur connaissance du territoire,*
....

**Contactez-nous, nous saurons vous
concocter un programme sur mesure !**



Intervenants :

ACGELB (Association des chasseurs Gestionnaires de
l'Environnement Lacustre du Born)
Président : Alain HALIBERT

Communauté de communes des Grands Lacs
Animatrice Natura 2000 : Claire BETBEDER

Fédération des chasseurs des Landes
Technicien : Denis LANUSSE

Fédération de pêche et de protection des
milieux aquatiques
Animateur : Jérémy HANIN

Office Intercommunal de Tourisme de Mimizan
Animatrice Nature : Katia GALY

Office National de la Forêt
Agent patrimonial : Sébastien MAITIA

Syndicat mixte du Bassin Versant des Lacs du Born
Animatrice SAGE : Chloé ALEXANDRE

Contacts

pour l'organisation d'une sortie

Claire BETBEDER

05 58 78 37 81

ou

Katia GALY

05 58 09 11 20

**Découvrez d'une autre façon,
votre territoire et
sa richesse écologique,
Transmettez la connaissance
et les valeurs de la terre !**



**Evadez-vous en
zones humides !**



Prochaine CLE

Le 10 mars 2016 à 09h30 à Mimizan

→ Modification de la cartographie des Zones humides effectives.

→ Zones humides et urbanisme, Chloé ALEXANDRE et Ludovic LUCAS.

→ Avancement du projet de recherche sur la Contamination polymétallique des Lacs Aquitains et impacts Humains (CLAQH), Régine MAURY-BRACHET, Université de Bordeaux.

→ Etude en cours et à venir sur la biogéochimie et les sédiments des lacs, Pierre ANSCHUTZ, Université de Bordeaux.

Merci pour votre attention